

## Intitulé du poste

Collaborateur Facility-Management (H/F) en Direction Régionale

## Affectation / Service

Direction Régionale (DR) – Immobilier

## Rattachement

Vous êtes rattaché au Responsable Immobilier (RI) et travaillez sous sa responsabilité.

## Suppléance

En cas d'absence, il appartient au RI de prendre en charge la suppléance. Idem en cas d'absence prolongée.

## Objectifs

Votre objectif est le suivi des procédures visant la maintenance et le SAV des biens mobiliers et immobiliers, l'optimisation des coûts et à veiller à l'amélioration de la qualité en magasin.

## Mission

Sous réserve d'accord préalable de votre supérieur hiérarchique, vous êtes essentiellement chargé des missions suivantes:

- Optimisation de la procédure gestion sinistres/dysfonctionnements / demande d'interventions
- Optimisation des coûts liés aux procédures.
- Amélioration et optimisation des procédures existantes.
- Veiller à la transmission d'informations à caractère pertinent.
- Veiller à l'application des directives et prescriptions (prévention des accidents, protection des données...).
- Contrôle des obligations de l'entreprise.
- Mise en œuvre des directives et normes internationales.

### Gestion des sinistres/maintenance

- Traitement des demandes de réparation / déclarations de sinistres.
- Assistance téléphonique aux magasins.
- Mutualisation des contrats.
- Gestion des prestataires ou du „Man in Van“
- Analyse des factures et rapports d'intervention .
- Gestion des devis.
- Suivi de la maintenance.
- Reporting des interventions et coûts.

### Responsabilité des coûts

- Participation à la budgétisation des comptes.
- Suivi du reporting des coûts.
- Analyse des rapports et élaboration de mesures contribuant à l'optimisation des coûts.
- Contrôle comptabilité.



## **Energie**

- La recherche de l'amélioration de la performance énergétique.
- Création et mise en place dans les directions régionales de mesures permettant une optimisation des ressources énergétiques.
- Suivi des projets nationaux et internationaux de la gestion des besoins énergétiques.
- Veiller à l'application des directives „Energie“ et modifications éventuelles.

## **Gestion technique des bâtiments (GTB)**

- Standardisation des équipements dans les magasins.
- Contrôle des données ainsi que de leur mode d'importation.
- Analyse des rapports GTB et mise en place de plan d'action.

## **Formations des collaborateurs**

- Formation des collaborateurs magasins

## **Divers**

Sur demande de votre supérieur, vous pouvez être amené à effectuer des missions en plus de celles mentionnées ci-dessus.